



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR MAIL - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 280 Septembre 2010 Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur.

VIVRE “CHEZ SOI”

UN COMBAT PERMANENT



Une fois de plus, c'est la problématique du logement qui est au centre des témoignages relatés dans notre journal.

Que ce soit à Andenne, Beauraing, Jemelle, La Roche, Namur, Onhaye, Pincemaille ou ailleurs, de nombreuses familles vivent des situations de logement très précaires.

Pour certaines familles, c'est l'incertitude de pouvoir garder son logement parce qu'elles vivent en caravane ou en chalet, pour d'autres ce sont les menaces d'expulsion et parfois l'expulsion sans relogement, pour d'autres encore c'est devoir vivre dans un logement insalubre et faire face aux énormes difficultés pour se (re)loger décemment.

Et, c'est dès le plus jeune âge qu'on en subit les conséquences au niveau de la vie de famille, de la santé, de la scolarité, etc.

Tous les jours, nous luttons pour trouver, construire ou maintenir “un chez nous” où nous pourrions vivre dignement.

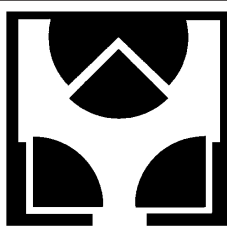
Nous voulons que ce combat soit reconnu et entendu au lieu de nous coincer dans des solutions qui nous enferment dans la pauvreté.

Chantal Cornet

EDITORIAL

N° 280

SOMMAIRE



L • S • T

**LUTTES
SOLIDARITÉS
TRAVAIL**

Rue Pépin, 27 • 5000 Namur

Tél. : 081 / 22 15 12

Cpte : 001-3385893-87

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR Mail
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 280
Septembre 2010

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- **Andenne** **2**
 - Parcours de vie
- **Ciney-Marche-Jemelle** **3**
 - Une nouvelle étape
- **Namur** **4**
 - Osez se rencontrer
 - Occupez-vous bien d'elle...
 - On a mangé une pizza
- **Nos droits** **6**
 - L'activation des chômeurs
- **La page des enfants** **7**
 - Les sioux de la tribu
de la Caracole
- **Ça se passe** **8**

ANDENNE

« PARCOURS DE VIE »

Vingt-trois ans de lutte, de courage... et de rêves à construire.

Un jeune militant nous fait part de son combat pour « vivre comme tout le monde ».

LÀ OÙ TOUT A CHANGÉ...

Quand j'étais plus jeune, tout allait bien. Je vivais chez mon père avec mes frères, je mangeais tous les jours et j'allais à l'école. Puis, mon père est tombé malade et c'est là que tout a basculé et que je n'ai plus eu la même vie. J'ai dû quitter la maison et me suis retrouvé chez mon parrain à Mouscron. Là-bas, j'ai essayé d'obtenir un R.I.S. mais on n'a jamais voulu me l'accorder.

Je suis donc revenu sur Andenne. Je croyais que pour avoir un R.I.S.(1), je devais nécessairement avoir un domicile. Je n'osais pas retourner chez ma mère de peur de la déranger car je me suis dit qu'elle avait déjà assez d'emmerdes comme cela.

J'ai alors été quelque temps chez mon cousin. Puis, ma mère m'a dit que je pouvais revenir chez elle. Cela était un peu dur au début car je ne m'entendais pas fort avec mon beau-père et puis, j'avais envie de construire ma vie, d'avoir chez moi parce que ce n'est pas gai d'aller à droite, à gauche et de dormir chez l'un et chez l'autre... tu n'es pas chez toi. Ce n'est pas une vie.

Je suis resté quelques temps chez ma mère et puis, je suis parti et j'ai dormi chez un copain. Je touchais du CPAS à ce moment-là. Et puis, le copain m'a mis à la porte. Je me retrouvais sans domicile et de nouveau sans revenu.

A LA RUE...

C'est à ce moment-là que j'ai vraiment connu la rue. Et ce n'était franchement pas la joie. C'est vrai quand tu es à la rue tu n'as de compte à rendre à personne mais tu dois t'en sortir et survivre

tout seul. Je suis passé par de sales moments. J'ai dû voler dans les magasins pour manger. Je n'en suis vraiment pas fier mais à un moment, quand tu n'as plus rien, il faut bien que tu manges. Je n'aime pas beaucoup parler de ces moments-là car ce sont des moments difficiles et des mauvais souvenirs. Quand on est à la rue, on touche vraiment le fond et on est convaincu qu'on ne pourra jamais remonter la pente. On n'y croit plus.

Un jour, la copine de mon cousin m'a découvert dormant dans un parc et m'a obligé à revenir chez eux. Encore une fois, je ne voulais pas car je n'avais pas de revenu et je ne voulais pas être une charge supplémentaire pour eux. Je suis resté là quelque temps et puis, j'ai dû partir car mon cousin a eu quelques ennuis. Là, je suis retourné dormir un peu de tous les côtés à l'extérieur. Je n'en pouvais plus de cette situation. Je suis donc allé voir LST sur les conseils de ma mère et de mon beau-père pour essayer de mettre un peu d'ordre dans mes papiers. LST a pris du temps avec moi pour voir ce que je voulais vraiment et faire valoir mes droits.

LE CENTRE...

Pour avoir mon adresse de référence, au CPAS, on m'a proposé d'aller dans une maison d'accueil. Je n'avais pas vraiment envie mais j'en avais tellement marre de ne pas avoir de toit que j'ai accepté. Je n'ai pas du tout apprécié cette expérience si ce n'est pour la rencontre et la solidarité développées avec les hébergés. Je l'ai appelé « le centre » car j'avais l'impression d'être en prison et d'avoir perdu ma liberté. J'avais des barreaux à ma fenêtre, on avait un horaire très fixe qu'on devait respecter à la lettre. On te demandait des comptes sur tous tes déplacements et tu ne pouvais pas sortir « juste pour te promener »... c'était nécessairement pour trouver un logement ou un travail. Et les démarches pour trou-

ver mon logement, c'est moi qui ai dû les faire seul, je n'ai pas eu d'accompagnement. Ce qui était difficile aussi, c'est qu'on gérait ton argent et on te donnait une petite somme pour ta semaine. Ton coût de l'hébergement était retiré directement mais si tu voulais laver ton linge, tu devais encore payer les machines de la maison d'accueil. C'était juste pour s'en sortir... alors, j'ai un peu travaillé au noir avec un ferrailleux.

L'AVENIR...

Après trois mois et demi, j'ai donc pu enfin sortir car j'avais trouvé un logement. J'y suis bien, j'ai un toit. Je suis à l'abri, je ne suis plus à la rue mais j'ai quand même le projet de trouver mieux par la suite. Un chez moi où je puisse m'organiser comme je le souhaite.

La prochaine étape pour moi est de trouver du travail. J'ai toujours rêvé d'être déménageur mais ce n'est pas évident de trouver, ni même des formations dans ce domaine. Mais il faut que je trouve de toute façon quelque chose parce que je touche du chômage maintenant et que je ne veux pas avoir de soucis et qu'on me reprenne mon revenu. C'est quand même dommage je trouve de ne pas pouvoir faire ce qu'on a envie tout ça pour ne pas perdre son revenu. J'ai suivi des formations pour ne pas avoir de soucis mais ce n'est vraiment pas mon truc. J'ai aussi suivi une formation en informatique, cela pourra toujours me servir. C'est vrai que maintenant cela va mieux. J'ai encore envie de continuer à avancer et de construire mon projet d'avoir un chez moi, un boulot et une vie de famille pour avoir une vie normale mais cela demande beaucoup d'efforts car peu de gens entendent le chemin qu'on parcourt.

Un militant

(1) Revenu d'Intégration Sociale.

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

CINEY-MARCHE-JEMELLE

UNE NOUVELLE ÉTAPE

A Onhaye, les pouvoirs provinciaux et régionaux acceptent de subventionner les travaux pour sortir le domaine de l'insalubrité et de la copropriété.



HABITER CHEZ NOUS

Dans le courrier des domaines du mois de juin (n°13), nous écrivions ce qu'ont vécu ces dernières années les habitants du domaine Mayeur François à Onhaye. Le titre était : on attend depuis 7 ans. « Nous les habitants du Domaine Mayeur François, nous nous sommes rassemblés avec les autorités communales **pour dire notre volonté de continuer à habiter chez nous.**

Le domaine est déclaré insalubre depuis longtemps à cause de la vétusté de l'installation électrique. Il y a un aspect dangereux. Les autorités communales ont donc eu le projet de refaire le réseau électrique ainsi que celui de distribution de l'eau.»

AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE

« Qui dit travaux, dit argent pour les réaliser. On a d'abord essayé de faire reconnaître notre « quartier » en zone d'habitat. Ce n'était pas la bonne porte.

Trop loin d'une zone d'habitat ! Il y a eu la consultation de la population organisée par la Fondation rurale de Wallonie, dont l'objectif était de mettre des priorités dans les actions communales. On y a parlé **d'améliorer le bien-être dans les quartiers de la commune.** Puis le domaine a été repris dans une liste de domaines où l'habitat est accepté à titre exceptionnel (article 103 du décret Résa ter). »

« La commune a frappé à d'autres portes pour le subventionnement des travaux : à la Province pour les travaux de réseaux de distribution d'eau et d'électricité et à la Région wallonne pour la route et l'éclairage public. On a l'accord de la Province depuis deux ans et au niveau de la Région, ça traîne... »

VIVRE DANS L'INCERTITUDE !

« Les différentes démarches pour passer en zone d'habitat, puis pour obtenir les subventions nécessaires à la réalisation des travaux ont pris beaucoup de temps. Nous sommes nombreux à avoir perdu l'espoir. **C'est difficile de vivre dans l'incertitude,** surtout lorsque celle-ci se prolonge. »

« Depuis plusieurs années, il y a aussi une énorme dette au niveau de la consommation d'eau et d'électricité. La commune a racheté les propriétés communes, dont la somme a pu être versée pour rembourser une partie de la dette. Dans un système de copropriété, chaque habitant, même s'il a payé sa propre consommation, est solidaire de la dette globale. »

« Une fois les nouvelles installations réalisées, nous deviendrons chacun client du fournisseur d'énergie. Fini le souci de devoir payer pour les

mauvais payeurs (et pour les fuites dans le réseau) ! »

UN NOUVEAU PAS

Aujourd'hui, un nouveau pas est franchi. La Région wallonne a donné son accord pour la subvention attribuée aux travaux des routes et de l'éclairage public. Cette fois, on est sûr que les travaux auront lieu. Mais on n'est pas encore au bout de nos peines. Il y a encore plusieurs étapes à franchir.

Ce sera ensuite l'appel d'offre concernant les marchés publics, la réalisation du devis, son acceptation par le collège échevinal et par le conseil communal, ensuite par la Région wallonne. Parallèlement, il y a la procédure d'expropriation d'un propriétaire récalcitrant concernant la cession de sa partie de route. Puisque la commune ne peut entreprendre des travaux que si elle est propriétaire du terrain. Et les travaux pourront commencer. Cela veut dire dans minimum 5 mois et ce sera peut-être plus.

A QUEL PRIX ?

Outre le temps et l'incertitude vécue, il reste une dernière question et non des moindres. Si la commune et les pouvoirs subsidiaires ont bien financé les travaux sur les terrains communaux, chaque particulier devra avoir un nouveau raccordement.

Combien coûteront les deux raccordements individuels (eau et électricité) à chaque habitant ? Tout le monde pourra-t-il payer ? Le CPAS mettra en place un système de prêt. Pour qui, comment, à quelles conditions ?

Fabien Lardinois

NAMUR

OSEZ SE RENCONTRER

Super camp chantier !

Quand on y arrive, on ne sait plus partir.



Quelle aventure humaine !

Quel défi collectif, que d'histoires personnelles et familiales qui se croisent et chacun retiendra un peu de la réalisation commune, et chacun a laissé ici un petit peu de lui pour nourrir des souvenirs, des photos, des questionnements et des promesses.

Un participant qui se reconnaîtra

Super camp chantier !
 Super ambiance !
 Super rencontres !
 Super temps !
 Super intendance !
 A bientôt!

Amandine



Quel bon camp

Les rencontres, l'ambiance sur les chantiers, l'animation par les enfants...Vraiment merci à tous.

Travailler ensemble, c'est quand même magique.

Isa



NAMUR

ON A MANGÉ UNE PIZZA

“La main dans la main” nous présentait un spécial logement, cet été.

Le groupe des jeunes en parle aussi. Et le dessine.

Plusieurs d’entre nous sont pour le moment dans une situation de logement assez précaire... Alors, nous nous sommes retrouvés autour de la table et nous avons parlé de logement, de déménagement, d’argent, de soucis... Voici quelques témoignages tirés de nos discussions et un dessin de Gwendoline.

Avoir un logement, c’est avoir un toit, pour les enfants, pour se laver, avoir un bon environnement, être plus près de sa famille, pouvoir inviter des amis...

“Dans notre famille, on est des gitans, on déménage souvent”, “On a déménagé parce que la maison était insalubre.”, “La dernière fois qu’on a déménagé, c’est parce que la famille était trop grande. On habitait à beaucoup dans deux pièces”, “Nous, on ne pouvait plus payer le loyer, mes parents avaient des problèmes d’argent. On avait des menaces”, “Ma sœur avait trouvé un appartement. Maintenant, elle a une maison et c’est pas loin de chez moi.”, “On s’est retrouvé sans logement, alors, on a vécu chez mamy.”, “Ca coûte cher de

déménager. Ma sœur a trouvé un autre logement, et ça fait des problèmes”, “On avait trouvé un logement à 365 euros près d’un magasin, c’est pour une personne, sans douche. On est trois enfants, mais je n’ai plus envie de rester en maison d’accueil. Mon père n’a pas voulu. C’est moi qui cherche dans les petits journaux, j’en ai vraiment marre.”, “Je me souviens du déménagement, on avait installé les lits, les tables, on avait même mangé une pizza. on est parti vivre dans une maison plus grande par le Fond du logement”, “Mes parents ne me parlent pas des problèmes de logement, ils ne veulent pas qu’on ait des soucis avec ça, je ne savais pas combien on payait mais ma sœur a du déménager, c’est dur de trouver un logement, et ça coûte cher, elle disait 750 euros parfois !” “Avoir un logement, c’est avoir un toit, pour les enfants, pour se laver, avoir un bon environnement, être plus près de sa famille, pouvoir inviter des amis...”

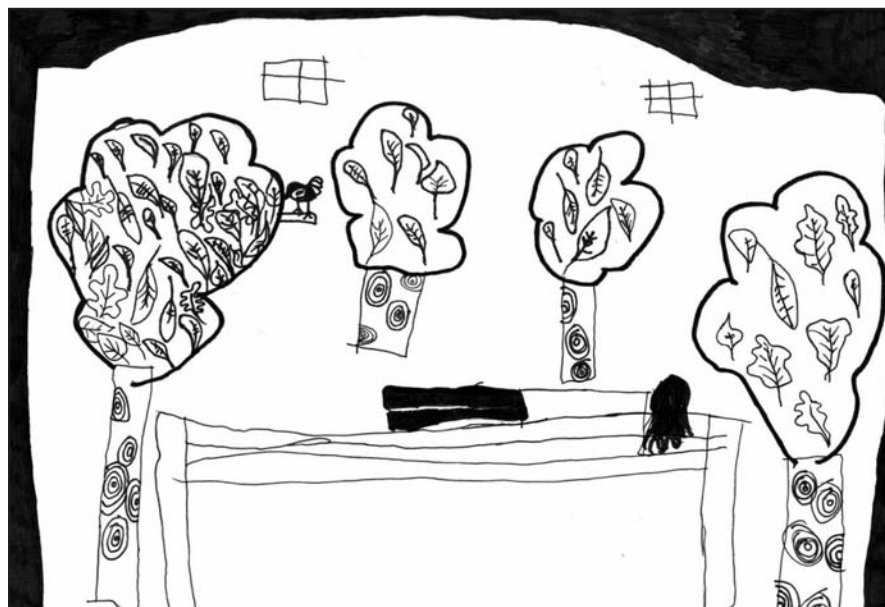
Nous parlons souvent de ce que nous vivons au groupe des jeunes, et nous en discutons. Si c’est amusant, on en rit ensemble. Et quand c’est plus dur, on sait que les autres ont vécu des choses pareilles et que le groupe nous écoute.

OCCUPEZ-VOUS BIEN D'ELLE...



C’est le film que le groupe des ados a réalisé lors de ce camp chantier. une histoire de kidnapping pour être heureux...Inventer une histoire, Action, la réaliser, Action, la jouer, Action, tenir la caméra, Action, montrer des sentiments, action, recommencer et recommencer encore. Sileeeeeeeence, on tourne!

Collaboration entre TROC asbl, LST, avec le soutien de la province de Namur de la ville de Namur et de la Communauté française. Merci à Georges et à la petite Lucia.



NOS DROITS

LA PROCÉDURE D'ACTIVATION DES CHÔMEURS

Poursuite du tour d'horizon de la procédure du contrôle de l'activation des chômeurs.

En juin, nous avons vu quels chômeurs étaient concernés par le plan d'activation, et quel était le rôle du « facilitateur » (c'est-à-dire du « contrôleur ») de l'ONEm.

La procédure de contrôle contient plusieurs étapes. Le chômeur reçoit d'abord un avertissement, puis il sera convoqué à un entretien chez le facilitateur en vue d'évaluer les efforts qu'il a fournis, et, éventuellement, un premier contrat d'activation sera signé.

L'AVERTISSEMENT

En juin, nous avons vu les informations que devait contenir l'avertissement envoyé par l'ONEm au chômeur.

LE PREMIER ENTRETIEN D'ÉVALUATION

Le chômeur est convoqué à un entretien au bureau de chômage en vue d'évaluer les efforts qu'il a fournis pour s'insérer sur le marché du travail. Cette convocation est envoyée après 15 mois de chômage au chômeur âgé de moins de 25 ans, et après 21 mois de chômage s'il est âgé de 25 ans ou plus.

Le chômeur bénéficie de certaines protections. S'il doit assister personnellement à l'entretien, il peut se faire accompagner par une personne de son choix : un délégué syndical, un avocat, un ami, un membre de la famille.

Cet entretien ne peut avoir lieu, au plus tôt, que 10 jours après l'envoi de la convocation, ce qui permet au chômeur de se préparer.

Il est important de bien préparer cet entretien, et il est essentiel de se faire accompagner.

Si le chômeur ne se présente pas à l'entretien d'évaluation, une nouvelle convocation lui est envoyée par lettre recommandée à la poste.

Lors de l'entretien, les efforts fournis par le chômeur pour s'insérer sur le marché du travail sont évalués en tenant compte notamment de son âge, de son niveau de formation, de ses aptitudes, de sa situation sociale et familiale, de ses possibilités de déplacement et d'éventuels éléments particuliers (comme un handicap).

Il est également tenu compte de la situation du marché de l'emploi dans la région où habite le chômeur (il s'agit de sa commune et des communes avoisinantes, c'est-à-dire de la région où les habitants de ces communes se déplacent habituellement pour aller travailler).

Le chômeur est invité à expliquer ce qu'il fait pour tenter de trouver du travail : ses intentions de reprendre des études, les recherches de formations, les recherches d'emploi, les inscriptions dans des agences d'interim.

Il peut aussi expliquer les difficultés qui freinent ces démarches : sa

situation familiale, ses difficultés sociales, etc.

Si le facilitateur juge les efforts suffisants, le chômeur sera convoqué à un nouvel entretien 16 mois plus tard. Un nouvel avertissement sera adressé au chômeur au plus tard 6 mois avant l'entretien.

LE PREMIER CONTRAT D'ACTIVATION

Si le facilitateur juge les efforts insuffisants, il soumet au chômeur un contrat écrit dans lequel il s'engage à mener les actions concrètes au cours des mois suivants.

Les actions concrètes reprises dans le contrat sont choisies par le facilitateur, en tenant compte de la situation spécifique du chômeur et des critères de l'emploi convenable existants, dans une liste-modèle d'actions et de démarches à faire.

Le contrat prévoit toujours l'obligation de reprendre contact avec le FOREm. Même si le chômeur trouve rapidement une formation ou un emploi, il est indispensable de reprendre quand même contact avec le FOREm.

Nous verrons le mois prochain les autres obligations prévues par le contrat d'activation.

A suivre,

Philippe Versailles

AGENDA DES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :

14 septembre 2010 à 20h 00

28 septembre à 20h 00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle

le jeudi de 9h à 10h30

A ANDENNE

Le mardi :

21 septembre 2010 à 20h00

5 octobre à 20h00

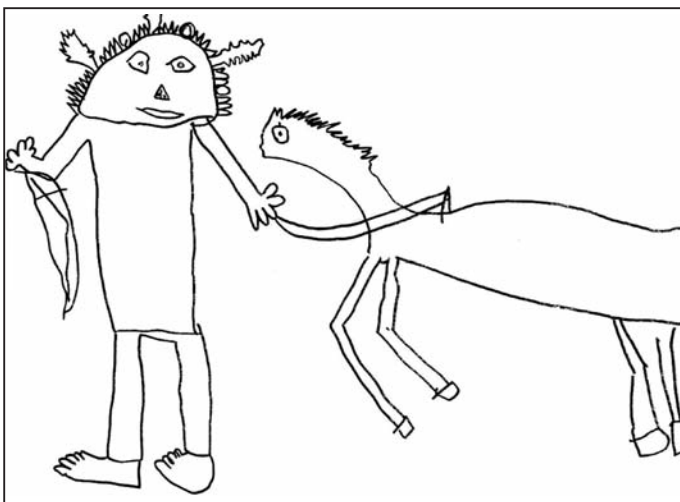
DES ENFANTS DE NAMUR

LES SIOUX DE LA TRIBU DE LA CARACOLE

“Toi, homme blanc, je vais te raconter notre histoire du camp chantier.

Nous, Sioux de la tribu de la Caracole de Yakari, avons pris nos chevaux pour aller planter nos tipis dans une clairière de la Caracole.

Là, nous avons chassé le TATANKA. Pour nous, il est sacré le bison car il nourrit toute la famille. Nous l'avons pisté dans les bois en suivant la laine de sa fourrure déchirée et nous avons chassé seulement ceux dont nous avons besoin. Hugh”



Le jour du grand soir, devant les blancs nous avons entonné notre chant de rassemblement.

Avec une plume tombée du ciel,
Comme un cadeau fait par un oiseau ,
Avec une plume tombée du ciel,
On peut rêver et tout inventer.
Se chatouiller sans éternuer,
Bien secouer pour se ventiler,
Se caresser le dos de la main,
Et puis jouer au grand chef indien...

Ouououou

Widawa oh, widewa hé, coum, coum mosho hé (bis)

Ours brun (Ethane), Grizzli (Marco), Cheval rose et noir (Clara), Marmotte (Laura), Loup gris (Jerome), Loup blanc (Dorian), Aigle (Aline), Lynx (Sacha), Hibou (Léa), Jaguar (Manu), Perroquet (Coline), Cheval brun et blanc (Manon), Cheval noir et brun (Davina), Syndelle, Lucia, Maël, Yakari (Alban), Elan lent (Christophe), Graine de bison (Gaspard), Arc-en-ciel (Florence), Maman graine de bison (Nicole).

ÇA SE PASSE

Jemelle

L'ASSEMBLÉE DES MILITANTS

Le 12 juin, l'assemblée qui rassemble des militants des 3 régions, s'est tenue à Jemelle.

Nous y avons poursuivi notre réflexion et analyse sur les mécanismes qui produisent beaucoup de richesse pour certains et pour beaucoup d'autres le manque de ce qui est indispensable pour vivre dignement.

Comme de coutume, nous avons terminé la rencontre autour d'un bol de soupe et des sandwiches.

La prochaine assemblée des militants aura lieu le samedi 25 septembre à Namur à 9h30.

Bienvenue à toutes et tous.

A Dour

LES GENS DU VOYAGE

Depuis des années, le groupe évangéliste de gens du voyage, « Vie et lumière », descend en France pour se rendre à un pèlerinage sans faire la une de la presse.

Cette année, bizarrement, comme faisant écho à la politique sécuritaire du président Sarkozy, ça fait du bruit et provoque de la part de certains des phrases assassines et des réactions hostiles.

Ce jeudi 29 juillet, nous sommes donc allés les rencontrer rassemblés sur un terrain à Dour.

Nous voulions marquer notre solidarité avec leur action de résistance par rapport au refus des autorités des les accueillir.

Nous y avons été bien accueillis comme d'autres habitants de la région. Nous avons pu échanger sur ce qui fait le sens et la particularité de leur vie.

A Namur

ATELIER COUTURE

En collaboration avec le service technique de la province de Namur, nous avons organisé un atelier récup-couture créative. Durant l'été, femmes, hommes et ados se sont retrouvés pen-

UNE SEMAINE D'ACTIONS

Nous vous inviterons à participer à différentes actions qui auront lieu la semaine du 17 octobre 2010.

Petit aperçu : manifestation autour de la Dalle au Parlement wallon, une exposition avec différents

dant trois journées pour créer des costumes carnavalesques pour un spectacle que vous pourrez voir place l'Ilon, le 18 septembre aux fêtes de Wallonie.

CEC (1) qui rencontrent les familles pauvres, participation à une marche avec des travailleurs sans emploi, préparation d'un colloque sur richesse et pauvreté... à suivre.

(1) Centre d'Expression et de Créativité.

PETITES NOUVELLES

Naissance

Une petite Sabine est née le 30 août 2010 chez Laura Verbeke et Eddy Ghyssels.

Bon vent sur le chemin de la vie et félicitations aux parents.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne :
l'équipe d'Actualités Andennaises,
de Ciney-Marche-Bastogne-Jemelle :
Chantal, Fabien
de Namur :
Andrée, Cécile, Isabelle, Philippe, les ados et
les enfants du camp chantier et l'équipe de
rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien: 15 Euros/an
Cpte : 001-3385893-87
de la Fédération LST asbl
27, rue Pépin
5000 NAMUR
Tous les dons de plus de 30 Euros
sont déductibles des impôts
Montant à verser sur le compte
250-0083038-91
de CARITAS SECOURS francophone
(délégation de NAMUR -LUXEMBOURG)
avec comme mention: :
projet n° 05/65 (LST)
ou projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne:
L.S.T. Andenne asbl
Luttes-Solidarités-Travail Andenne
Rue d'Horzeilles, 26 - 5300 ANDENNE
Tél. : 085/84.48.22
andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :
L.S.T. Ciney-Marche asbl
Route de France, 5
5377 BAILLONVILLE
Tél. : 0479/289057
ciney-marche@mouvement-LST.org

Province du Hainaut :
Lardinois Fabien
Rue de l'Esclopperie,1
7090 Quivry-Le-Grand
065/885950
0479/289057

A Namur :
L.S.T. asbl
Luttes-Solidarités-Travail
Rue Pépin, 27 - 5000 NAMUR
Tél. : 081/22.15.12
namur@mouvement-LST.org

A Tubize :
Claire et Jean-François Funck
Rue du Centre, 19 - 1460 VIRGINAL
Tél. : 067/64.89.65
tubize@mouvement-LST.org

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

Chers lecteurs
N'hésitez pas à nous contacter...
Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...

Bonne lecture

IMPRIBEAU Ste-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien
de la Communauté française (Ministère de
la Culture et des Affaires Sociales)
et de la Région wallonne (direction générale
de l'économie et de l'emploi)